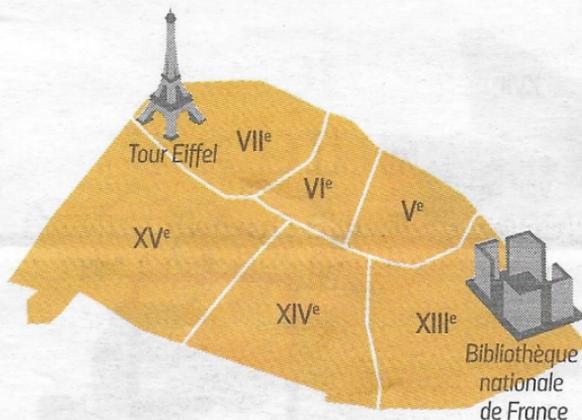
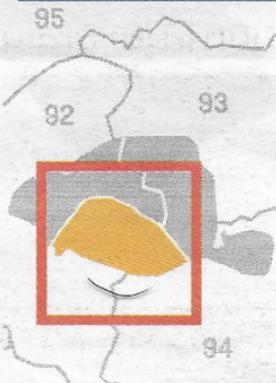


# IV | Paris Rive gauche



75



## L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

### Un recours contre la ZAC Saint-Vincent-de-Paul

**XIV<sup>e</sup>**

**LE « MÉGA CHANTIER »** de Saint-Vincent-de-Paul pourra-t-il réellement démarrer cette année ? L'association « Pour le Quartier Saint-Vincent-de-Paul » vient de déposer un recours contre ce projet d'un écoquartier de 3,4 ha, piloté par la Ville entre l'avenue Denfert-Rochereau et le boulevard Raspail (XIV<sup>e</sup>), et comportant 600 logements, des commerces, une école, une crèche,

un gymnase et un jardin de 2 000 m<sup>2</sup>. L'association dénonce « une conception urbaine décrétée par la Ville » et l'absence de véritable concertation. « N'étant pas assez écoutés et entendus, nous avons donc adressé un recours contre la création de la ZAC », confirme un de ses porte-parole. Un recours pour l'instant « gracieux », mais dont les initiateurs menacent qu'il devienne contentieux s'ils ne sont pas entendus « sur l'ensemble des sujets du projet Saint-Vincent-de-Paul ».